

TERRASSE SAISONNIÈRE au centre-ville

LE REQUÉRANT EST <input type="checkbox"/> le propriétaire <input type="checkbox"/> le commerçant					
Nom					
Adresse					
Téléphone					
Courriel					
ADRESSE DES TRAVAUX					
Adresse du commerce					
Date de début de l'activité	(Le 15 avril 2024)				
Date de fin de l'activité	(Le 2 novembre 2024)				
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES					
Des balises doivent-elles être installées au-delà de votre terrasse pour protéger la libre circulation des piétons?	<table style="margin-left: auto; margin-right: 0;"> <tr> <td style="text-align: center; padding: 0 10px;"><u>Oui</u></td> <td style="text-align: center; padding: 0 10px;"><u>Non</u></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 0 10px;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center; padding: 0 10px;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Oui</u>	<u>Non</u>				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Si oui, nous aviserons le Service des travaux publics					

DOCUMENTATION À FOURNIR EN DEUX EXEMPLAIRES

<input type="checkbox"/> PLAN D'IMPLANTATION
<p>Ce plan à l'échelle doit indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'espace de stationnement; • Les dimensions de la terrasse; • Le positionnement de la terrasse par rapport au commerce desservit ainsi que la porte d'entrée du commerce; • La distance entre la terrasse et : <ul style="list-style-type: none"> • La façade avant du commerce; • Au trottoir municipal; • Tout mobilier ou équipement urbain (lampadaire, banc, borne d'incendie, etc.); • La dimension qu'occupera la terrasse sur le trottoir, dans une case de stationnement et sur la voie publique (rue).





■ PLAN DE LA TERRASSE

Ce plan à l'échelle doit indiquer :

- La localisation du garde-corps au pourtour de la terrasse;
- Les caractéristiques du garde-corps (hauteur, matériau, modèle);
- Les caractéristiques de la structure du plancher (matériau, hauteur par rapport au trottoir, élément de ses fondations, etc.);
- La disposition des tables et chaises présente sur la terrasse;
- L'indication de la présence de parasol ou d'un écran solaire.

■ VISUEL DE CERTAINS ÉLÉMENTS

Les documents fournis doivent indiquer :

- Une photo du mobilier (chaise, table);
- Un plan d'élévation de la terrasse incluant le trottoir, le garde-corps, la structure de l'écran solaire;
- Le visuel de tout affichage projeté.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Communiquez avec le Service du génie à l'adresse genie@st-hyacinthe.ca ou par téléphone au 450 778.8300, poste 8400.